

Association : _____ Numéro : _____

Date : _____ Date de Validation : _____

Réservé Ligue ou Comité

Première demande : Renouvellement : Reprise d'activité : Transfert :

Traditionnelle : Promotionnelle : Mutation :

N° de licence (renouvellement ou reprise d'activité) : _____

Nom d'usage : _____ Prénom * : _____

Nom de naissance * : _____ Date de Naissance * : _____
(si différent du nom d'usage)

Lieu de naissance, Code Postal ** : _____ Ville de naissance ** : _____

Sexe* : _____ Nationalité* : _____ Si né à l'étranger :- préciser le pays * : _____

Classement : _____ Points : _____ - Nom et prénom du père : _____
(si reprise d'activité, préciser le dernier classement connu, les points et l'année) - Nom et prénom de la mère : _____

Adresse * : _____

Code Postal * : _____ Ville * : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone Portable : _____

Courriel * : _____

Dirigeant : Encadrant : Arbitre / JA : Technicien :

Vétéran : Sénior : Junior :

né en 1982 et avant du 01/01/83 au 31/12/03 du 01/01/04 au 31/12/07

Cadet : Minime : Benjamin : Poussin :

du 01/01/08 au 31/12/09 du 01/01/10 au 31/12/11 du 01/01/12 au 31/12/13 né en 2014 et après

Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, courriel) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFTT. Par la présente demande de licence, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFTT ou agréés par celle-ci. Ces résultats feront apparaître vos nom, prénom, catégorie d'âge et club.

Certification médicale : (mention obligatoire *)

Je joins un certificat médical de pratique sportive de moins d'un an à la date de cette demande, établi par le médecin sur papier libre ou sur l'imprimé 22-9

J'ai fourni pour la saison 2021-2022 ou pour la saison 2020-2021 un certificat médical. Celui-ci a moins de trois ans à la date de cette demande et je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical (formulaire 22-10-1)

Je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical pour les mineurs seulement (n°22-10-2)

Je ne joins pas de certificat médical ni d'attestation certifiant avoir répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical (pour majeur ou pour mineur) et je disposerai d'une licence ne me permettant pas la pratique sportive

*** Vous devez cocher obligatoirement une de ces quatre cases et une seule**

Assurances : (mention obligatoire *)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire (voir document 22-2-2)

*** Vous devez cocher obligatoirement la case de prise de connaissance du document 22-2-2, et compléter ce dernier.**

Protection des données

En vertu du droit à l'oubli, vous avez le droit de demander à la FFTT l'effacement de vos données à caractère personnel (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, téléphone, courriel). Pour cela, merci de vous adresser à votre organisme gestionnaire.

En cas de non renouvellement de licence, ces données à caractère personnel seront conservées par la FFTT jusqu'à la fin de la saison suivante ; elles seront ensuite inaccessibles.

Signature du titulaire ou du représentant légal (pour les mineurs)

- J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins associatives (Opt-in FFTT)
- J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins commerciales (Opt-in Partenaires)
- Je refuse le contrôle d'honorabilité (si coché je ne serai habilité ni à encadrer, ni à exercer des fonctions dirigeantes au sein de mon club)
- Je refuse à la fédération la prise de vues et l'utilisation de celles-ci dans le cadre des publications fédérales, dans le respect de la personne

Fait à le Signature



MAIF garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFTT figurant sur le site WEB de la FFTT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées, notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

L'assurance dommage corporel "garantie de base" au tarif de :

- **0,08 € pour les vétérans,**
- **0,06 € pour les séniors,**
- **0,02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins**

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale ; ce montant étant compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale, pour vos frais médicaux et pour des prestations tel le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la Fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adapté, à tarif négocié par la Fédération.

Vous devez obligatoirement valider un des deux choix présents ci-dessous :

- Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » (inclus dans le tarif de la licence)
- 0,08 € pour les vétérans,**
 - 0,06 € pour les séniors,**
 - 0,02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins**
- Je ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je demande le remboursement du montant de la prime d'assurance correspondante (de 0,02 à 0.08 € selon le cas correspondant) et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « dommage corporel ».
- Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matchs. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci dessus.

Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel »

Garanties	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Capitaux décès	10000 € / sinistre	20000 € / sinistre	30000 € / sinistre
Capitaux invalidité permanente en cas d'accidents corporels	20000 € / sinistre	40000 € / sinistre	50000 € / sinistre
Indemnité journalière (durée maxi. 360 jours)	NEANT	15 €/jour	25 €/jour
Frais médicaux	NEANT	NEANT	100% du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C par Licencié	5 €	8 €	15 €

Pour obtenir plus de renseignements sur les garanties complémentaires, vous pouvez consulter la "Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence FFTT" présente sur l'espace assurance du site fédéral.

Vous devez obligatoirement valider un des deux choix présents ci-dessous :

- Je souhaite souscrire** la garantie complémentaire **Bronze, Argent ou Or (barrer les mentions inutiles)** qui complètera, en cas d'accident corporel, la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation de complémentaire de 5 € (Bronze), 8 € (Argent) ou 15 € (Or) pour la saison 2022/2023 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de la période de validité de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire** cette garantie complémentaire.

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site fédéral dans la rubrique "Jouer", sous-menu "Licences", onglet "Assurance", <http://www.fftt.com/site/jouer/licences/assurance>

Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :



Tennis de Table les Herbiers

Nouveau licencié, nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre association « Tennis de Table les Herbiers ».

Pour valider l'adhésion, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance, compléter et signer le document suivant.

Cet engagement doit permettre à chacun d'entre nous de trouver sa place au sein de l'association, de prendre plaisir et de progresser dans l'activité. Il doit permettre également de faire respecter les valeurs véhiculées par le Sport (cf. charte du club page 4) ainsi que de lutter contre toute forme d'incivilité.

Vous pouvez nous le retourner par :

- Voie postale à BABARIT Julien - 12 rue des Amandiers - 85500 les Herbiers
- Mail à tth85@laposte.net
- Déposer dans la boîte aux lettres du club

Dirigeants, éducateurs, adhérents, parents, arbitres, vous pourrez trouver ci-dessous l'ensemble des éléments permettant la bonne activité de tous au sein du club.

- 1/ Autorisation droit à l'image
- 2/ Charte du club
- 3/ Avertissement et sanction
- 4/ Responsabilité, club ou représentant légal

COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT

Nom : _____

Prénom : _____

Demeurant (Rue) : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Représentant légal :

Nom : _____

Prénom : _____



1/ AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Afin de promouvoir notre activité, nous pourrions être amenés à publier des photographies et/ou vidéos vous concernant vous ou vos enfants sur le site de l'association www.tth85.fr, sur des journaux, prospectus, flyers, réseaux sociaux, sites de vidéos en ligne (ex : YouTube, autres), cadre photo, etc...

Nous sollicitons donc votre autorisation ou non pour le droit à l'image :

- J'autorise l'association Tennis de Table les Herbiers, à diffuser des photos /vidéos me concernant, concernant mon (mes) enfant(s).
- Je refuse la diffusion de photographies me concernant, concernant mon (mes) enfant(s).

Cette autorisation donnée à titre gracieux, est **valable à compter de la date de signature** et ce jusqu'à une demande de non-parution de votre part.

2/ CHARTE DU CLUB

Comme évoqué au début de ce document, nous apportons une attention toute particulière à un certain nombre de valeurs, sans lesquelles la vie au sein du club ne peut se dérouler dans de bonnes conditions.

En dehors de la performance sportive, le comportement des différents acteurs du club, dirigeants, éducateurs, adhérents, parents, arbitres, ou supporters, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure, reste une valeur essentielle pour nous. Chaque acteur doit avoir à l'esprit qu'à travers son comportement, c'est notre club qui est représenté et/ou jugé.

Les différents membres du bureau ont donc défini une charte (*voir page 4/4*) propre au T.T.H. Elle permet de définir le cadre dans lequel les différents acteurs du club doivent évoluer. Pour le bien-être de tout le monde, il est important de la respecter. Cette charte est affichée à la salle pour le bon souvenir de tous.

3/ AVERTISSEMENT ET SANCTION

Pour une bonne évolution au sein du club, il paraît normal que chacun de nous ait une attitude exemplaire lorsqu'il représente le club (manifestation, entraînement, compétition, etc...). S'il est avéré qu'un licencié a eu un comportement inapproprié tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure dans le cadre de l'activité sportive, le club se réserve le droit d'appliquer les sanctions suivantes :

- 1^{er} avertissement : réunion avec le président, avertissement oral
 - 2^{ème} avertissement : mise à pied de trois semaines
 - 3^{ème} avertissement : radiation du club de Tennis de Table les Herbiers
- Les sanctions notées ci-dessus sont adressées aux personnes concernées par courrier recommandé avec accusé de réception.
 - Le représentant légal d'un adhérent mineur sera également informé en cas de problème.

4/ RESPONSABILITÉ, CLUB OU REPRÉSENTANT LÉGAL

Dans un cadre sportif, nous pouvons être amenés à effectuer des trajets, sorties avec votre ou vos enfants. Sur chacun de ces déplacements **vous devez savoir** s'il s'agit d'une sortie **dans le cadre** ou **hors cadre** du club.

L'ensemble des compétitions **dans le cadre du club** sont sous notre responsabilité. Elles apparaissent sur le « *Planning saison 20.../20...* » téléchargeable sur le site du club www.tth85.fr et affiché à la salle.

- Chaque compétition **dans le cadre du club** sera notifiée par une convocation nominative par mail et/ou papier. Les convocations seront également affichées à la salle ainsi que sur le site du club.
- Pour les jeunes qui évoluent en championnat séniors le dimanche matin, pas de convocation nominative, c'est le capitaine ou le responsable du championnat qui convoque les joueurs.

Toute autre sortie « tennis de table » hors cadre du club (tournoi, match la Romagne, etc....) non présente sur le « *Planning saison 20.../20...* » est sous la responsabilité du représentant légal et/ou de la personne qui encadre cette sortie. En aucun cas le club ne pourra en être porté responsable.

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble de celui-ci.

A _____ le ____ / ____ / _____

Pour les **majeurs** ou **représentant légal**

Nom : _____ **Prénom :** _____

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

Pour les **mineurs**

Nom : _____ **Prénom :** _____

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

LA CHARTE DU CLUB

POLITESSE

- Je dis bonjour en arrivant aux entraînements
- Je viens régulièrement aux entraînements
- Je préviens quand je suis indisponible (entraînements dirigés et compétitions)
- Je suis ponctuel pour commencer les entraînements et compétitions
- J'accueille mes adversaires à leur arrivée
- Je salue mon adversaire et l'arbitre à la fin des matchs
- Je range mes affaires pour permettre aux visiteurs de s'asseoir
- Je suis de bonne humeur (je laisse mes problèmes aux portes de la salle)



RESPECT, TOLÉRANCE ET FAIR-PLAY

- Je ne critique pas les décisions de l'arbitre
- J'adopte un comportement sportif exemplaire
- Je respecte mes collègues et adversaires dans leur différence
- Je sais perdre dans la dignité
- Je respecte le matériel et les installations sportives
- Je me change dans les vestiaires
- Je respecte les consignes Eco-sport mises en place par la ville des Herbiers
- Je participe, range et nettoie le local de convivialité



SOLIDARITÉ, ESPRIT D'ÉQUIPE ET DE CLUB

- Je ramasse les balles à la fin des entraînements
- J'encourage et je conseille mes coéquipiers
- Je porte le maillot du club pendant les compétitions
- J'aide à installer et à ranger la salle pour les entraînements et compétitions
- Je participe à la vie du club en m'impliquant bénévolement sur les différentes manifestations (transport, bar, etc....)



ACCOMPAGNER

- J'accompagne mon enfant aux compétitions
- Je m'assure de la présence de l'éducateur ou d'un responsable en laissant mon enfant à la salle

